
Le naufrage du Joola dix ans après. Chants pour les morts et les survivants.

Paris, Karthala, 2012, 158 p., bibl.

Sidi N'Diaye



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/18048>

DOI : [10.4000/etudesafriaines.18048](https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.18048)

ISSN : 1777-5353

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2015

ISSN : 0008-0055

Référence électronique

Sidi N'Diaye, « Le naufrage du Joola dix ans après. Chants pour les morts et les survivants. », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 217 | 2015, mis en ligne le 31 mars 2017, consulté le 23 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/18048> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.18048>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

© Cahiers d'Études africaines

Le naufrage du Joola dix ans après. Chants pour les morts et les survivants.

Paris, Karthala, 2012, 158 p., bibl.

Sidi N'Diaye

BECKER, Charles. — *Le naufrage du Joola dix ans après. Chants pour les morts et les survivants.* Paris, Karthala, 2012, 158 p., bibl.

- 1 L'ouvrage de Charles Becker, texte original et engagé, hommage aux victimes du Joola¹, n'est pas une histoire du naufrage du Joola. Il est une évocation et une exaltation de la mémoire des absents, celle des victimes décédées, mais aussi des présents, celle des survivants.
- 2 Après une introduction qui revient succinctement sur de brefs éléments de contexte (les faits), des propositions visant à faire la lumière sur les conditions de l'accident du 26 septembre 2002, l'établissement d'une liste exhaustive des victimes et le projet de construction d'un mémorial du Joola, l'auteur, dans une première partie, nous propose un recueil de poèmes qui sont autant de « dialogues » avec les victimes et « invocations » de celles-ci. De « Fleur aux sans tombe » à « Épave altière », le lecteur traverse vingt-sept poèmes aux accents tantôt nostalgiques, tantôt obscurs et dramatiques : « Où sont perdus vos noms ? Où sont-ils clamés ? [...]. Vos noms sont effacés, n'existent pas » (p. 29) ; « Les enfants ne riront plus jamais heureux. Désormais ils s'avanceront livides à cloche pied » (p. 34) ; « Scaphandriers, autres témoins de l'horreur dans l'ombre soudaine voltigeant sur des lames claires » (p. 63).
- 3 Chargés d'une grande puissance émotionnelle, ces poèmes, véritable kaléidoscope de sentiments pluriels, déroutent le lecteur qui, au-delà de l'exercice littéraire qu'est la poésie, découvre un travail original de mémoire. Ce travail de mémoire finit par faire

du livre de Becker un véritable texte politique qui rompt de manière radicale — et l'auteur le revendique — avec la neutralité du propos. Ainsi, dans le poème intitulé « Bouquet litanie des prénoms », Becker écrit : « Je mets vos prénoms dans mon moulin, suppliant les vents de noroît et de surôit réunis de les égrener, de les éparpiller en pétales odorantes [...] pour chanter des mélodies déjà oubliées, proclamant les reproches drus aux coupables, exigeant les châtements et le repentir » (p. 40).

- 4 La seconde partie du livre est une liste non exhaustive des victimes décédées et survivantes du Joola². Établie à partir de données éparses et parcellaires collectées par des associations et personnes privées, la liste que propose Charles Becker égrène les noms des victimes selon un « classement alphabétique », et devient l'acte par lequel l'auteur, symboliquement, soulève des morts et des vivants « fantomisés », devenus gênants pour les pouvoirs publics sénégalais. Mais bien plus que le seul soulèvement symbolique des absents et la mise en visibilité des fantômes, des rescapés, cet acte inscrit de manière définitive le souvenir du Joola, de son naufrage et des victimes de ce drame dans la mémoire collective sénégalaise.
- 5 En définitive, le livre de Charles Becker, s'il permet très clairement de découvrir l'hommage et le témoignage intime et engagé d'un auteur, permet aussi, formellement, de lire différemment l'événement dramatique qu'a été le naufrage du Joola, en s'affranchissant des canaux habituels de mise en récit des tragédies, de description des souvenirs, descriptions d'indignations ou de révoltes. Sur un mode hétérodoxe, il met donc en lumière l'une des figures ombreuses de l'histoire récente du Sénégal.

NOTES

1. Navire qui assura la liaison entre Dakar, capitale du Sénégal, et la Casamance (Sud-Ouest sénégalais) entre 1990 et 2002.
2. Le chiffre officiel donné par le gouvernement est de 1 863 disparus.